fruits n'ont pas de goût, ils sont trop AQUEUX. (Acad.) *Sans la lumière, les plantes restent blanches et* AQUEUSES. (H. Cuv.) *Un ciel gris et* AQUEUX *semble la peste à Venise.* (Chateaub.) *Il faut boire beaucoup plus avec les aliments secs qu'avec les aliments* AQUEUX. (Maquel.) ‖ Qui consiste dans l'usage de l'eau comme boisson : *Le régime* AQUEUX *auquel me condamne la nécessité me donne parfois des envies de femme grosse pour une bouteille de vin léger.* (V. Jacquemont.)

— *Le fluide aqueux*, L'eau elle-même : *Le* FLUIDE AQUEUX *ne s'élève pas à une grande hauteur dans l'atmosphère.* (Chaptal.)

— Anat. *Humeur aqueuse de l'œil*, Celle qui remplit la chambre antérieure et la chambre postérieure de l'œil; c'est un liquide composé d'eau tenant en dissolution un peu d'albumine et une petite quantité de sels que l'on rencontre dans toutes les sécrétions de l'économie animale. *L'humeur aqueuse de l'œil* est fournie par une membrane placée derrière l'iris, et qui présente un grand nombre de plis rayonnants nommés *procès ciliaires.*

— Chim. *Fusions aqueuses*, Celles qu'éprouvent les sels hydratés en fondant dans leur eau de cristallisation : tels sont le nitre, l'alun, etc. ‖ *Acides aqueux*, Qui contiennent de l'eau comme base.

— Géol. *Dépôts aqueux*, Dépôts, roches qui ont été évidemment formés par les eaux. Les roches peuvent être divisées en trois grands groupes : 1° celles de formation aqueuse, ou déposées par les eaux, comme argiles, calcaires terreux, sables et grès; 2° celles de formation ignée, telles que le granit, le gneiss et les porphyres, résultant du refroidissement des matières qui constituaient la surface du globe au moment où il a commencé à se solidifier, ou provenant de l'injection des matières intérieures plus ou moins fluides au travers des fentes de l'écorce terrestre; 3° dépôts comprenant les roches qui, formées d'abord par les eaux, mais altérées depuis chimiquement ou autrement, ont pris le facies des roches ignées, tels sont les schistes cristallisés, micacés ou talqueux. Ces dernières roches ont, comme on le voit, une origine partie aqueuse et partie ignée.

— Météor. *Météores aqueux*, Météores dépendant de la vapeur d'eau qui se trouve en plus ou moins grande quantité dans l'air. Les brouillards, les nuages, la pluie, la rosée, la neige, etc., sont des météores aqueux.

— **Antonymes.** Anhydre, aride, desséché, sec, terreux.

À QUIA (a-kui-ia — fr. *à*, et lat. *quia*, parce que). Locution empruntée à la langue scolastique. Dans les discussions de l'école, si l'un des argumentateurs en était réduit à chercher péniblement des raisons pour combattre son adversaire ; si, par exemple, il s'arrêtait à ce mot *quia... quia... quia...*, sans trouver la raison dont il avait besoin à l'appui de son sentiment, il était *à quia*, il était réduit *à quia*, il était mis *à quia*.

« Orfila fit ses premières études à Minorque sous la tutelle d'un cordelier français qui lui apprit la logique scolastique. Il fit tant de progrès, que, presque encore enfant, il soutint dans l'église Saint-Jean une thèse de philosophie, et mit, comme on disait alors, *à quia* par la vigueur de ses syllogismes tous les opposants. » L. PEISSE.

« Guy-Patin, qui haïssait fort les apothicaires, qu'il appelait des *friponniers* et des *fricasseurs de drogues*, prônait, pour les mieux ruiner, l'introduction dans les familles de l'arme grotesque des matassins de *Monsieur de Pourceaugnac;* cela lui paraissait un moyen infaillible de réduire *à quia* des messieurs qui n'ont point accoutumé de *parler à des visages.* »
GABRIEL MONTIGNY.

Comment, tu peux demeurer coi,
Lorsqu'en ta personne on indique
Un sot, un fat, un hérétique,
Un polisson mis *à quia ?*
Peut-être est-on peu véridique :
Mais qui se tait consent. Réplique
A *Monsignor Akakia.*

(*Akakia* est le nom sous lequel Voltaire a persiflé Maupertuis, dans un pamphlet intitulé : *Diatribe du docteur Akakia.*)

Monsieur l'abbé comme un ange parla,
Emerveilla son nombreux auditoire,
Habilement expliqua, démontra,
Subtilement divisa, distingua,
Bref (trait bien rare et qu'on ne pourra croire),
Il mit aussi les docteurs *à quia.*
CHARLEMAGNE.

AQUICALOR s. m. (a-kui-ka-lor — du lat. *aqua*, eau ; *calor*, chaleur). Néol. Réchaud de table à triple fond et à double courant d'air, chauffé au moyen d'une petite mèche de coton alimentée par de l'esprit-de-vin.

AQUICULTEUR s. m. (a-kui-kul-teur — du lat. *aqua*, eau; *colere*, *cultum*, cultiver). Néol. Celui qui tire parti de l'eau, par la culture, comme l'agriculteur tire parti de la terre : *Les procédés de cet illustre* AQUICULTEUR *ne s'étaient pas perdus.* (De Quatrefages.)

AQUICULTURE s. f. (a-kui-kul-tu-re — du lat. *aqua*, eau; *colere*, *cultum*, cultiver). Néol. Culture de l'eau. Terme proposé par MM. O'Ryan de Acuna et de Quatrefages, par opposition ou plutôt comme pendant au mot *agriculture*, culture de la terre : *La notion de l'*AQUICULTURE *se fait jour au milieu de nos préoccupations.* (De Quatrefages.)

— Syn. de *pisciculture.*

AQUIFÈRE adj. (a-kui-fè-re — du lat. *aqua*, eau; *ferre*, porter). Géol. Qui porte, qui contient de l'eau : *Le sondage atteignit la couche* AQUIFÈRE. *Ce puits doit être descendu de vingt-cinq mètres au moins dans la couche géologique* AQUIFÈRE *dite des grès verts.* (L. Figuier.) *Les sables ferrugineux qui descendent des collines du pays de Bray et des hauteurs de la Champagne, et qui plongent sous les couches du sol de Paris, constituent la couche* AQUIFÈRE, *perméable à la nappe d'eau qui alimente les puits artésiens de Grenelle et de Passy.* (Jeanneton.)

AQUIFOLIACÉ, ÉE adj. (a-kui-fo-li-a-sé — du lat. *aquifolium*, le houx). Bot. Qui ressemble au houx.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le houx. Syn. d'*ilicinées.*

— **Encycl.** La famille des *aquifoliacées* ou *ilicinées* appartient à la grande division des végétaux dicotylédones, où elle paraît former le passage des polypétales aux monopétales. Elle renferme des arbustes et des arbrisseaux à feuilles coriaces, glabres, persistantes. Les fleurs sont solitaires ou groupées diversement à l'aisselle des feuilles; elles présentent un calice de quatre à six sépales petits, imbriqués; une corolle ayant un même nombre de pétales libres ou plus ou moins soudés entre eux ; des étamines en nombre égal aux pétales ; un ovaire libre, épais, tronqué, offrant deux à six loges uniovulées, surmonté d'un stigmate sessile et lobé. Le fruit est charnu, bacciforme, et contient deux à six petits noyaux fibreux ou ligneux. L'embryon est petit, droit, et placé à la base d'un albumen charnu.

Cette famille, longtemps confondue avec celle des rhamnées, renferme un assez grand nombre d'espèces, qui sont à peu près uniformément réparties dans les régions chaudes et tempérées du globe. Elles sont en général amères, toniques, astringentes, et leurs fruits possèdent une action purgative assez intense. On doit citer particulièrement les genres *houx* (*ilex*) et *prinos.* V. ces mots.

AQUIFOLIUM s. m. (a-kui-fo-li-omm — mot lat.) Bot. Nom scientifique du houx.

AQUIGÈNE adj. (a-kui-jè-ne — du lat. *aqua*, eau ; *genus*, origine). Bot. Qui naît, croît dans l'eau.

AQUIGER v. a. ou tr. (a-ki-jé). T. d'argot. Prendre, battre, blesser.

AQUILA, ville du royaume d'Italie, ch.-lieu de l'Abruzze ultérieure 2e, à 190 kilom. de Naples; évêché; place forte; 8,000 hab. Commerce important de safran. Patrie de l'historien Salluste. Cette ville possède une cathédrale, vingt-quatre églises et plusieurs couvents.

AQUILA, prosélyte juif, né à Sinope, parent de l'empereur Adrien, qui le chargea de réédifier le temple de Jérusalem. Il se convertit au christianisme, puis retourna au judaïsme, et donna, au commencement du IIe siècle, une traduction grecque de la Bible, qui eut en son temps plus d'autorité que la version des Septante, surtout parmi les Juifs. Elle est servilement littérale. Il n'en reste que des fragments.

AQUILA (Pietro), peintre et graveur italien, né à Palerme vers la fin du XVIe siècle, ou selon quelques auteurs à Rome en 1624, a gravé, conjointement avec Fantetti, les *Loges du Vatican*, d'après Raphaël, en cinquante-deux pièces. On lui doit encore la gravure de la *Bataille de Constantin*, en quatre feuilles; le *Pape saint Pie V en extase*, d'après Luigi Scaramuccia, avec la date de 1674; diverses estampes d'après Annibal Carrache, Carle Maratte, Ciro-Ferri, Pierre de Cortone, et quelques gravures à l'eau-forte. Ces ouvrages sont pour la plupart d'une exécution très-savante. — Francesco-Faraonio AQUILA, frère aîné de Pietro, fut aussi un habile aqua-fortiste. Il grava notamment les peintures de Raphaël au Vatican, en dix-neuf pièces.

AQUILA, nom latinisé du théologien allemand *Adler*, né à Augsbourg en 1488, mort en 1560. Il fut un des premiers à embrasser les doctrines de Luther, subit quelques persécutions, devint professeur d'hébreu à Wittemberg, fut proscrit par Charles-Quint pour son opposition à l'*Interim*, et reparut après le traité de Passau. Il a aidé Luther dans la traduction de l'Ancien Testament, et publié beaucoup de sermons, d'écrits de controverse et de théologie.

AQUILA-ALBA s. m. (a-ku-i-la-al-ba). Anc. chim. Nom donné autrefois à des sublimés blancs, surtout au protochlorure de mercure.

AQUILAIN. V. AQUILANT.

AQUILAIRE s. f. (a-kui-lè-re — du lat. *aquilaria;* formé de *aquila*, aigle). Bot. Genre type de la famille des aquilarinées, renfermant quatre espèces, qui habitent l'Asie équatoriale, et dont la plus remarquable et la mieux connue est celle qui fournit l'agalloche ou bois d'aloès.

AQUILANO (Séraphin), poëte italien, né en 1466 à Aquila (Abruzzes), d'où son nom d'*Aquilano*, mort en 1500. Il fut attaché successivement au comte de Potenza, à Ferdinand II, duc de Calabre; à François de Gonzague, à César Borgia, etc. Il improvisait avec beaucoup de charme et d'esprit des poésies qu'il chantait sur des airs de sa composition. Sa vogue fut telle, qu'on alla jusqu'à le mettre au-dessus de Pétrarque. L'éclat de sa renommée a bien pâli depuis, et son nom n'est plus en quelque sorte qu'un souvenir. Ses poésies, sonnets, églogues, épîtres, etc., ont été plusieurs fois réimprimés.

AQUILA NON CAPIT MUSCAS, phrase latine qui signif. *Un aigle ne s'amuse pas à prendre des mouches.* Expression figurée pour faire entendre qu'un homme supérieur ne s'occupe pas de choses au-dessous de son intelligence. Une Eminence présidait à un examen de théologie et adressait à un jeune diacre, trop plein de lui-même, une question assez simple : *Aquila non capit muscas*, répondit le candidat sur un ton de suffisance et de vanité blessée ; *Nec Ecclesia superbos* (ni l'Eglise les orgueilleux), repartit aussitôt Son Eminence, et l'*aiglon* fut mis *a remotis.*

Christine de Suède, qui affectait de se montrer ennemie des petits détails, avait souvent cet adage à la bouche.

Les Latins disaient encore, dans le même sens, *De minimis non curat prætor* (le préteur ne s'occupe pas des petites choses), parce que le préteur ne jugeait que les causes importantes.

AQUILANT ou **AQUILAIN** adj. m. (a-ki-lan, a-ki-lain — du lat. *aquilus*, brun). Qui est de couleur fauve ou brune, à peu près semblable à celle de l'aigle; se dit en parlant du cheval : *Il joignit le destrier* AQUILANT. (Ducange).

— s. m. : *Le chevalier jurait par sa durandal et son* AQUILAIN, *sa fidèle épée et son coursier rapide.* (Chateaub.)

AQUILARINÉ, ÉE adj. (a-kui-la-ri-né — rad. *aquilaire*). Bot. Qui ressemble à l'aquilaire. ‖ On dit aussi AQUILARIACÉ.

— s. f. pl. Famille de végétaux dicotylédones, ayant pour type le genre aquilaire. Les espèces très-peu nombreuses qu'elle renferme sont des arbres ou des arbrisseaux qui habitent l'Inde ou la Chine.

— **Encycl.** La famille des *aquilarinées* renferme des arbres et des arbrisseaux dicotylédones et apétales, à feuilles alternes et entières. Les fleurs, groupées en ombelles ou en petits fascicules sessiles, axillaires et terminaux, ont un périanthe unique ou calice à cinq divisions, dont le tube plus ou moins allongé, cylindrique ou en forme de coupe, présente à son ouverture cinq petites écailles. Elles sont dépourvues de corolle. Les étamines, au nombre de cinq à dix, sont périgynes et ont des filets courts. L'ovaire est libre, comprimé, à une seule loge renfermant au sommet deux ovules suspendus; le stigmate, simple, en tête, est tantôt sessile, tantôt porté sur un style filiforme. Le fruit est une capsule, qui s'ouvre à la maturité en deux valves, et renferme une ou deux graines, suspendues à l'extrémité d'un long funicule. L'embryon, qui présente deux cotylédons charnus, est dépourvu d'albumen.

Cette petite famille, voisine de celles des protéacées et des santalacées, renferme un certain nombre d'espèces propres à l'Asie équatoriale. Le genre principal est l'aquilaire (*aquilaria*), dont une espèce fournit le bois appelé *agalloche* ou *calambac.*

AQUILÉE (a-ki-lé), ville autrefois très-importante, port au fond de l'Adriatique, était regardée comme la clef de l'Italie et appelée seconde Rome; 130,000 hab. au temps d'Auguste; aujourd'hui, ville des Etats autrichiens, petit port de pêcheurs, 1,500 hab. Cette ville fut assiégée l'an 238 par l'empereur Maximin, qui fut massacré sous ses murs par les prétoriens révoltés; en 361, elle se rendit à Jovin, général de Julien l'Apostat; Attila la prit d'assaut et la détruisit en 452. Aquilée renferme plusieurs beaux monuments. L'église de Saint-Bernardin est un édifice remarquable dans le style de la Renaissance. La façade a été construite de 1525 à 1542, par Filotesio Cola, architecte, peintre et sculpteur, né à Amatrice, près d'Aquilée. Le portail principal est décoré de belles colonnes d'ordre corinthien et de bas-reliefs représentant la Madone entourée de saints agenouillés. Girolanio da Norcia passe pour avoir construit les deux portes latérales. Dans l'intérieur de l'église, on remarque le tombeau de saint Bernardin et celui de la comtesse Maria Pereyta Noronia di Montorio, aïeule de Paul IV; ces deux mausolées ont été sculptés par Silvestro, d'Aquilée, et par Salvator d'Arischia, habiles artistes du XVIe siècle.

Un des monuments les plus curieux d'Aquilée est la fontaine publique, appelée la *Rivera :* quatre-vingt-dix-neuf mascarons, dont pas un ne ressemble à l'autre, vomissent l'eau par la bouche. Une inscription latine, citée par Milizia, donne la date de la construction : 1272, et le nom de l'architecte : *Tancredi di Pentoma.* On voit encore aux environs d'Aquilée des restes considérables d'aqueducs antiques et les ruines de quelques autres édifices de l'époque romaine.

AQUILÉGE s. m. (a-ku-i-lé-je — du lat. *aqua*, eau; *lego*, j'observe, j'examine). Antiq. rom. Nom que l'on donnait à ceux qui faisaient métier de découvrir les sources.

AQUILIA, famille patricienne de Rome, dont l'origine remonte aux premiers temps de la République, et qui faisait partie des maisons appelées *minores gentes.* Son nom vient de *aquilus*, noir, Dans les premiers siècles de la République, on trouve quelques Aquilins surnommés *Sabinus;* plus tard, une branche du nom de *Gallus* se distingua. De cette branche était celui que Mithridate fit périr en lui versant dans la bouche de l'or fondu, et le jurisconsulte qui fut préteur avec Cicéron.

AQUILICE s. m. (a-ki-li-se). Bot. Arbrisseau de la famille des méliacées, qui croît à Java et dans l'île de France, et qui a l'aspect du sureau.

AQUILICIENS s. m. pl. (a-kui-li-si-ain — rad. *aquilicies*). Antiq. rom. Prêtres qui présidaient aux aquilicies.

AQUILICIES s. f. pl. (a-kui-li-sî — du lat. *aquilicia;* formé de *aqua*, eau; *elicere*, attirer, faire sortir). Antiq. rom. Sacrifices offerts à Jupiter, pour en obtenir de la pluie.

AQUILIEN, ENNE adj. (a-kui-li-ain, è-ne — du lat. *aquila*, aigle). Ornith. Qui a du rapport avec l'aigle.

— s. m. pl. Famille d'oiseaux qui a pour type le genre aigle.

AQUILIENNE adj. f. (a-kui-li-è-ne). *Loi aquilienne*, Loi proposée par le tribun Aquilius, l'an 572 de Rome, et qui réglait les indemnités dues à des particuliers pour les dommages causés à leurs esclaves ou à leur bétail.

AQUILIFÈRE s. m. (a-kui-li-fè-re — du lat. *aquilifer;* formé de *aquila*, aigle; *ferre*, porter). Antiq. rom. Principal enseigne d'une légion romaine, qui portait l'aigle : *Il n'y avait qu'un* AQUILIFÈRE *pour chaque légion, quoiqu'il y eut plusieurs porte-enseignes.*

AQUILIN, INE adj. (a-ki-lain, i-ne — du lat. *aquilinus;* de *aquila*, aigle). Recourbé en bec d'aigle : *Je serais fort empêché de dire comment j'ai le nez fait, car il n'est ni camus ni* AQUILIN. (La Rochef.) *Un grand nez* AQUILIN *lui descendait sur la bouche.* (Le Sage.) *Il le reconnut à sa taille courte, ses sourcils joints et son nez* AQUILIN. (Volt.) *Alexandre avait les traits réguliers, le teint beau et vermeil, le nez* AQUILIN, *les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés.* (Barthél.) *Ce nez, d'un contour* AQUILIN, *mince, avait je ne sais quoi de royal qui rappelait l'origine de cette noble fille.* (Balz.) *Le nez n'a pas cette courbe* AQUILINE *du type turc.* (Th. Gaut.)

— s. m. Le nez aquilin, la forme aquiline du nez : *Roger de Rabutin avait les yeux grands et doux, la bouche bien faite, le nez grand tirant sur l'*AQUILIN, *le front avancé.* (Bussy-Rab.) *Au moyen de cette ornementation, vous possédez l'*AQUILIN *le plus fin, le roxelane le plus gracieux.* (L. Desnoyers.)

— **Antonymes.** Aplati, camard, camus, écrasé, épaté, gros, plat, retroussé.

AQUILINÉES s. f. pl. (a-kui-li-né — du lat. *aquila*, aigle). Ornith. Section de la famille des falconidées, renfermant les genres aigle, circaète, balbusard, bateleur, pygargue, rosthrame, etc.

AQUILIUS GALLUS, jurisconsulte romain du dernier siècle av. l'ère chrétienne, fut tribun sous le consulat de Pompée, et partagea ensuite la questure avec Cicéron, dont il était l'ami. Quelques auteurs pensent qu'on doit lui attribuer la loi *Aquilia.* Ce fut lui qui régla les droits des petits enfants posthumes, et qui introduisit dans la jurisprudence la célèbre formule *De dolo malo*, que Cicéron regardait comme un excellent moyen pour déjouer la fraude. Voici ce qui suggéra à Aquilius l'idée de cette loi. Un homme en danger de mort s'était reconnu, par complaisance, débiteur de sa maîtresse; il revint à la santé, mais la prétendue créancière n'en exigea pas moins la somme stipulée.

AQUILIUS NEPOS (Manius), consul romain, qui eut Marius pour collègue, triompha des esclaves de Sicile révoltés. Convaincu de concussions, il allait être condamné, lorsque son défenseur, Antoine l'orateur, découvrit la poitrine de son client et montra aux juges émus les blessures qu'il avait reçues. Proconsul en Asie Mineure, il tomba au pouvoir de Mithridate, qui, après lui avoir fait subir mille outrages, le condamna à une mort horrible, et lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, pour symboliser et punir l'âpre avidité des Romains.

AQUILIUS SABINUS, jurisconsulte romain, du IIIe siècle de notre ère. Sa sagesse et ses connaissances lui firent décerner le surnom de *Caton.* Il fut deux fois consul, en l'an 214 et en l'an 216. Aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous.

AQUILON s. m. (a-ki-lon — du lat. *aquilo;* formé de *aquila*, aigle, à cause de l'impétuosité de ce vent). Vent du nord, violent et impétueux : *Le fougueux* AQUILON. *Les ravages causés par le terrible* AQUILON. *L'*AQUILON *fait gémir les troncs des vieux arbres, et en agite toutes les branches.* (Fén.) *Jamais ni le souffle empesté du midi, qui sèche et qui brûle tout, ni les rigoureux* AQUILONS, *n'ont osé effacer les vives couleurs qui ornent ce jardin.* (Fén.)

— Est surtout un mot de la langue poétique :

Tout vous est *aquilon*, tout me semble zéphyr.
LA FONTAINE.

L'*aquilon* en fureur gronda sur les montagnes.
BOILEAU.

D'un souffle l'*aquilon* écarte les nuages,
Et chasse au loin la foudre et les orages.
RACINE.

Les *aquilons*, messagers des hivers,
Ramènent la froidure et sifflent dans les airs.
VOLTAIRE.

Les fougueux *aquilons*, déchaînés sur nos têtes,
Sous un ciel sans clarté promènent les tempêtes.
SAINT-LAMBERT.

L'*aquilon* siffle, et la feuille des bois
A flots bruyants dans les airs tourbillonne.
MILLEVOYE.

L'air s'est calmé, le fougueux *aquilon*
N'agite plus les palmiers des campagnes.
MILLEVOYE.

Là, jamais d'*aquilons*, d'hivers ni de nuages :
Un printemps éternel règne dans ces bocages.
VIENNET.

. . . . L'*aquilon*, qui gronde,
Sans cesse fait partir de son tronc orageux
Et le givre piquant et les flocons neigeux.
DELILLE.

Les tristes *aquilons* y sifflent alentour,
Et le souffle malsain de leur aride haleine,
Y porte aux environs la fièvre et la migraine.
VOLTAIRE.

— Poétiquem. Le nord, la partie de l'horizon qui s'étend au nord :

. . . . Portant ma vue
Du sud à l'*aquilon*, de l'aurore au couchant.
LAMARTINE.

— Blas. Têtes d'enfants joufflues, qui paraissent souffler avec violence.

— **Antonymes.** Africus, Auster, Autan, Notus.

— **Épithètes.** Boréal, hyperboréen, fougueux, bruyant, terrible, orageux, redoutable, rapide, cruel, furieux, fier, noir, triste, affreux, froid, glacé, âpre, rigoureux, impétueux, irrésistible, pluvieux, neigeux.

AQUILONNAIRE adj. (a-ki-lo-nè-re — rad. *aquilon*). Dans le style poétique, Qui appartient à l'aquilon. Syn. de *boréal.*

AQUILONIA, ancienne ville de l'Apulie. L'an 293 av. J.-C., le consul Papirius Cursor y défit une armée de Samnites.

AQUIMINAIRE s. m. (a-kui-mi-nè-re — du lat. *aquiminarium;* formé de *aqua*, eau; *manus*, main). Antiq. rom. Aiguière, bassin dans lequel on se lavait les mains avant le repas. ‖ On dit aussi AQUIMINALE.

AQUIN ou **AQUINO**, ville de l'Italie méridionale, province de la Terre de Labour, à 5 kilom. N.-E. de Ponte-Corvo. Evêché; 800 hab. Patrie de Juvénal et de saint Thomas d'Aquin, dévastée par les Lombards au VIe siècle; ruines romaines.

AQUIN (saint Thomas D'). V. THOMAS.

AQUIN (Philippe D'), savant rabbin, né à Carpentras vers 1578, mort à Paris en 1650, se convertit au christianisme, fut pensionnaire du clergé, et nommé par Louis XIII professeur d'hébreu au Collége de France. Ses ouvrages les plus importants sont : *Dictionnaire hébreu-chaldéen-thalmud-rabbinique*, Paris, 1629, in-fol.; *Racines de la langue sainte*, etc. ‖ Son fils, Louis d'Aquin, fut aussi un bon orientaliste; il a traduit en latin le *Commentaire* de Lévi Ben Gerson *sur Job*, et le *Commentaire sur Esther*, enrichi de notes. ‖ Antoine d'Aquin, son petit-fils, mort en 1696, premier médecin de Louis XIV, fut le père de Louis d'Aquin, évêque de Fréjus.

AQUIN (Louis-Claude D'), organiste célèbre, né à Paris en 1694, mort en 1772. A six ans, il toucha du clavecin devant Louis XIV; à douze ans, il fut nommé organiste d'une paroisse de Paris. Le célèbre Hændel fit exprès le voyage de Paris pour l'entendre. Ses compositions musicales, parmi lesquelles est la cantate de *Circé*, de J.-B. Rousseau, sont restées manuscrites, à l'exception d'un livre de pièces de clavecin, d'un livre de noëls et de diverses autres productions. ‖ Son fils, surnommé *de Château-Lyon*, fut un écrivain très-fécond, qui composa, entre autres ouvrages : *Lettres sur les hommes célèbres dans les sciences et les arts sous Louis XIV* (1753), la *Pléiade française* (1754), l'*Eloge de Molière* (1775), et autres écrits qui n'ont eu que peu de succès.

AQUINO (Carlo D'), jésuite italien, fils du prince de Caramanico, né à Naples en 1654, mort à Rome en 1737, professa longtemps la rhétorique dans cette dernière ville. Il a composé des *Pensées*, des *Discours*, un *Lexique militaire*, des vocabulaires sur l'architecture, l'agriculture, des mélanges historiques de la guerre de Hongrie sous Léopold, etc.

AQUIPARES s. m. pl. (a-kui-pa-re — du lat. *aqua*, eau; *parere*, enfanter). Erpét. Nom donné à un groupe de reptiles comprenant la plus grande partie des batraciens anoures, tous ceux qui, comme les grenouilles, les crapauds, etc., déposent leurs œufs dans l'eau pour les y faire éclore.

AQUIRAS, ville du Brésil, province de Ceara, sur la rive droite de la rivière Ceara, et près d'un petit lac qui porte le même nom.

AQUITAIN, AINE s. et adj. (a-ki-tain, è-ne). Géogr. Habitant de l'Aquitaine; qui appartient, qui est propre à ce pays ou à ses habitants : *Les* AQUITAINS *ont été l'un des peuples de la Gaule qui ont fait payer le plus chèrement aux Romains la conquête de leur territoire.* (Lainé.)

AQUITAINE, c'est-à-dire Pays des eaux. Ce nom, qui paraît pour la première fois dans les *Commentaires* de César, désigne une des trois grandes divisions de la Gaule à l'époque de la conquête romaine. Elle occupait le midi de la Gaule, était comprise entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan, et renfermait un grand nombre de peuples, Ibères d'origine. Conquise par Crassus, lieutenant de César, elle fut reculée par Auguste jusqu'à la Loire, et divisée elle-même en trois parties, sous les noms de 1re, 2e et 3e Aquitaine. La 1re comprenait le Berry, une partie du Nivernais, le Bourbonnais, la Marche, le Limousin, l'Auvergne, le Quercy, l'Albigeois, le Gévaudan, le Rouergue et le Velai; métropole, *Avaricum* ou Bituriges (Bourges); la 2e Aquitaine comprenait le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, le Périgord, l'Agenois, l'Angoumois et le Bordelais; métropole, *Burdigala* (Bordeaux); la 3e Aquitaine, appelée aussi *Novempopulanie*, c'est-à-dire neuf peuples, comprenait la Gascogne, le Condomois, la Lomagne, l'Armagnac, le Comminge, le Bigorre, une partie du comté de Foix, le Béarn et les Landes; métropole, *Elusa*, auj. Eause, petite ville du dép. du Gers.

Cette division persista jusqu'à la conquête par les Visigoths en 419; en 507, Clovis, vainqueur d'Alaric II à Vouillé, réunit l'Aquitaine à la France; en 628, Dagobert l'érigea en royaume en faveur de son frère Caribert; en 631, l'Aquitaine devint un duché pour Boggis, deuxième fils de Caribert; ce duché dura jusqu'en 769, époque où Charlemagne s'empara de cette province, et en fit un royaume en faveur de son fils Louis le Débonnaire. Charles le Chauve enleva ce royaume à Pépin II, et se fit couronner roi d'Aquitaine en 848. Enfin ce pays, après avoir été, dans le moyen âge, tour à tour royaume et duché, et avoir quitté son nom pour celui de Guyenne, fut réuni à la couronne en 1137, par le mariage de Louis VII avec Eléonore, fille de Guillaume X, duc de Guyenne. Quelques années après, Eléonore, en divorçant d'avec Louis VII et en épousant Henri II, roi d'Angleterre, apporta à celui-ci l'Aquitaine en dot. Reprise par Philippe-Auguste en 1200, puis restituée par Louis IX en 1259, cette province ne fut définitivement acquise à la France qu'en 1453, sous Charles VII, après la bataille de Castillon, qui en avait chassé les Anglais. L'ancienne Aquitaine forme auj. les dép. de la Haute-Garonne, des Hautes et Basses-Pyrénées, du Gers, de Lot-et-Garonne, des Landes, de la Gironde, de la Dordogne, du Lot et de l'Aveyron.

AQUITANIQUE adj. (a-ki-ta-ni-ke — rad. *Aquitaine*). Qui appartient, qui est propre à l'Aquitaine : *La longue suite d'étangs que présentent les landes* AQUITANIQUES. (Bouillet.) *Le golfe de Gascogne a été appelé parfois l'Océan* AQUITANIQUE. (Legoarant.)

— B.-Arts. *Ecole aquitanique*, Ecole architecturale remarquable par l'élégance et la pureté de ses sculptures, et qui conserva jusqu'au XIVe siècle le style romano-byzantin : *L'*ECOLE AQUITANIQUE *préférait les lignes arrondies et flexueuses aux chevrons brisés, aux méandres, aux échiquiers, aux losanges et à toutes les montures anguleuses.* (Bachelet.)

AQUITECTOR s. m. (a-kui-tè-ktor — mot lat. formé de *aqua*, eau; *tector*, celui qui enduit, qui crépit les murs). Antiq. rom. Celui qui travaillait à l'entretien, à la réparation des aqueducs.

A QUO (a-ko — mots lat. qui signif. *duquel*). Jurispr. S'emploie pour désigner le jour à partir duquel on commence à compter les délais.

A quoi rêvent les jeunes filles? poëme par Alfred de Musset. V. SPECTACLE DANS UN FAUTEUIL.

AQUO-CAPSULITE s. f. (a-ko-ka-psu-li-te — du lat. *aqua*, eau; du fr. *capsule*, et de *ite*, terminaison qui, dans la nomenclature pathologique, marque l'inflammation). Pathol. Inflammation de la membrane de l'humeur aqueuse.

— **Encycl.** L'*aquo-capsulite* est l'inflammation de la membrane qui tapisse la face interne de la cornée et la partie antérieure de l'iris. Dans cette affection, l'œil semble plus volumineux, et la cornée, vue de face, présente une sorte de nuage parsemé d'un ou de plusieurs points blancs, ce qui lui donne un aspect marbré. Lorsque la maladie est intense, l'iris peut contracter des adhérences avec la cornée ou avec la capsule cristalline. Photophobie, larmoiement, sentiment de plénitude et de distension dans l'œil, douleurs rapportées aux parties antérieures de l'œil, au front, à la tempe : tels sont les symptômes physiologiques de l'*aquo-capsulite.* Cette maladie est le plus souvent chronique; il n'est pas rare de la voir durer plusieurs mois sans offrir d'amélioration notable. Elle peut amener l'oblitération de la pupille, et par suite la perte de la vue. Lorsque la terminaison doit être heureuse, on voit les symptômes douloureux diminuer peu à peu d'intensité, et le nuage que présente la cornée se rétrécir de plus en plus. On doit opposer à l'*aquo-capsulite* aiguë un traitement antiphlogistique énergique. Les révulsifs (vésicatoires autour de l'orbite, séton, etc.) conviennent surtout à l'état chronique. Si la maladie paraît dépendre d'une constitution scrofuleuse, on prescrira le fer, le vin de quinquina, etc.

AQUOSITÉ s. f. (a-kô-zi-té — du lat. *aquosus*, aqueux). Qualité de ce qui est aqueux.

A. R., lettres initiales et formule abréviative des mots *Altesse Royale.*

AR, préfixe formé de la prép. lat. *ad.* V. AD.

ARA s. m. (a-ra — abrév. d'*araraca*, n. de cet oiseau, dans l'idiome guarani). Ornith. Genre de perroquets remarquables par la beauté de leur plumage : *De tous les* ARAS, *celui qui s'acclimate le mieux en France est l'*ARA *de Buffon. Le jeune Edouard arracha, pour en faire une aigrette à son chapeau, les plumes de la queue d'un magnifique* ARA, *qui criait de douleur sur son perchoir doré.* (Alex. Dum.) *Les* ARAS *réjouis débitent leur répertoire.* (Th. Gaut.)

— **Encycl.** Les *aras* habitent l'Amérique méridionale. Longtemps confondus avec les perroquets, ils s'en distinguent par les caractères suivants : leur bec, dont la mandibule supérieure est mobile, est fort crochu, et sert à l'animal pour grimper; la langue est épaisse et charnue; les joues et les tempes, entièrement dépourvues de plumes, sont recouvertes d'une membrane généralement blanche, prolongée sur la base de la mandibule inférieure, ce qui donne à la physionomie de ces oiseaux un air dédaigneux et désagréable ; leur queue est aiguë, étagée et plus longue que le corps. Les *aras*, dont le plumage est varié des couleurs les plus vives et les plus brillantes, l'emportent en taille et en beauté sur tous les autres genres de la famille des psittacidés. L'*ara macao* est surtout remarquable sous ce rapport; il a environ 1 mètre de longueur depuis le bec jusqu'au bout de la queue ; l'*ara aracanga* est regardé par Buffon comme une simple variété du précédent, dont il diffère par sa taille plus petite et sa couleur d'un rouge moins foncé; l'*ara tricolore* est encore un peu plus petit, mais son plumage est des plus éclatants; l'*ara bleu* ou *ararauna*, qui atteint presque la taille du premier, a la tête, le dos, le derrière du cou, les ailes et le dessus de la queue d'un beau bleu d'azur; la poitrine et tout le dessous du corps d'un jaune éclatant; les joues rosées, avec trois lignes horizontales de petites plumes noires; la gorge entourée d'un collier verdâtre. C'est une des espèces les plus connues en France.

Dans leur pays natal, les *aras* volent ordinairement par troupes; la longueur de leurs ailes et surtout de leur queue rendant leur marche embarrassée, ils se posent rarement à terre. Le plus souvent, ils perchent sur les arbres élevés, et se nourrissent de fruits et de graines. Les palmiers, les caféiers, sont les végétaux les plus exposés à leurs atteintes. La femelle pond, dans les trous des vieux arbres, deux œufs blancs, qu'elle couve alternativement avec le mâle. Pris jeunes, les *aras* s'apprivoisent facilement; ils vivent assez bien en Europe, à la condition d'être garantis du froid. On peut même leur apprendre à prononcer quelques paroles ; mais leur éducation, sous ce rapport, est beaucoup plus lente et plus difficile que celle des perroquets. Le mot *arra*, d'où vient leur nom, est celui qu'ils répètent le plus volontiers. L'*ara* bleu se reproduit en captivité, sous nos climats. On prétend que ces oiseaux sont très-sujets au mal caduc. La chair des *aras* est d'un usage assez fréquent à la Guyane; celle des vieux est dure, mais on en fait d'assez bon bouillon; celle des jeunes est assez grasse et de bon goût, surtout dans certaines saisons : du reste, la saveur de cette chair varie suivant le régime alimentaire des sujets. Quand ils mangent des fruits d'acajou, elle sent l'ail; elle contracte au contraire un goût de girofle et de cannelle, s'ils se sont nourris de piment. Les cachimans et les goyaves les engraissent beaucoup. On assure que la graine de coton les enivre à un tel point qu'ils se laissent alors prendre aisément. Dans nos climats d'Europe, on les nourrit ordinairement de chènevis. Les plumes des *aras* sont très-recherchées par les sauvages, qui en font des tours de tête, des colliers et d'autres ornements.

ARA s. m. (a-ra — mot lat. qui signif. *autel*). Astron. Nom scientifique de la constellation vulgairem. appelée *Autel.*

— Ichth. Nom donné quelquefois à un poisson du genre scombre.

ARA, surnommé le *Beau*, prince arménien qui fut aimé de Sémiramis, dont il dédaigna la main. On croit qu'il a donné son nom à la montagne d'Ararat.

ARA, hérétique des premiers siècles de l'Eglise, qui prétendait que Jésus-Christ était né avec le péché originel.

ARABA s. m. (a-ra-ba — mot ar.) Sorte de voiture en usage dans la Turquie et la Russie d'Europe, pour le transport des personnes, des vivres, etc. : *Les dames turques se promènent ordinairement dans des* ARABAS *richement ornés. En Crimée, on transportait les munitions sur des* ARABAS. *Le nombre des malades est devenu si considérable que les cacolets, les litières et les* ARABAS *ne peuvent suffire.* (De Bazancourt.) *Les* ARABAS *sont traînés par des bœufs.* (Gér. de Nerval.) *De ces* ARABAS *dorés et peints, et recouverts d'une toile ajustée sur des cerceaux, partent des éclats de voix et des rires joyeux.* (Th. Gaut.) *C'était un* ARABA *transportant sous escorte le sérail d'un pacha, un bivouac installé avec toute l'insouciance orientale.* (Th. Gaut.)

ARABAH s. m. pl. (a-ra-ba). Géogr. Tribu riveraine de l'océan Indien, dans le Béloutchistan, près des frontières de l'Indoustan.

ARABATA s. m. (a-ra-ba-ta — nom indigène). Mamm. Nom donné à une espèce de singe de l'Orénoque, du genre alouate, appelé aussi *grand sapajou rouge.* ‖ On dit aussi ARABATE.

ARABE s. (a-ra-be — du lat. *arabus*). Habitant de l'Arabie, ou qui en est originaire : *Sous la tente de l'*ARABE, *la foi donnée ne peut pas se violer.* (H. Beyle.) *Même réunis, les* ARABES *parlent peu.* (H. Beyle.) *Les anciens* ARABES *adoraient les astres, qu'ils se glorifiaient de bien connaître.* (Encycl.) *Les* ARABES *ont imprimé un caractère national à leurs créations religieuses, à leur poésie, à leur architecture, à leurs sectes théologiques.* (Renan.)

Le Jourdain ne voit plus l'*Arabe* vagabond,
Comme au temps de vos rois, désoler ces rivages.
RACINE.

— Familièrem. Homme dur, avare, qui prête à gros intérêts, qui vend à un prix excessif ses marchandises, ses services : *Comment diable! quel juif, quel* ARABE *est-ce là!* (Mol.) *Si le libraire hollandais est un* ARABE, *à son ordinaire, je le plante là, et je viens imprimer à Paris.* (Volt.) *Malgré les dix francs que je demande, vous verrez bien que je ne suis point un* ARABE. (Balz.) *Il ne compte pas les blancs, l'*ARABE, *et il les compte à son associé dans le prix de sa rédaction en masse.* (Balz.) *Tous ces gens de comptoir sont des* ARABES. (E. Scribe.)

De tout le parlement c'est le plus grand *arabe*,
Pour piller le plaideur lui seul en vaut un cent.
BOURSAULT.

— Adjectiv. Qui appartient, qui a rapport à l'Arabie, à ses habitants : *Religion* ARABE. *Poésie* ARABE. *Caractères* ARABES. *Coutumes* ARABES. *Avant Mahomet, la philosophie* ARABE *était nulle.* (Encycl.) *C'est sous le portique de la Kaaba que se sont policées les mœurs* ARABES. (H. Beyle.)

— Familièrem. Cruel, impitoyable :

. . . . Pour en agir ainsi
Il faut avoir le cœur bien dur et bien *arabe.*
DESTOUCHES.

— *La liqueur arabe*, Le café : *Monte-Cristo et Haydée prenaient la liqueur* ARABE *à la manière des Arabes, c'est-à-dire sans sucre.* (Alex. Dum.)

— Se dit des chevaux d'Arabie, qui appartiennent à la race la plus belle et la plus estimée que l'on connaisse : *Monter un cheval* ARABE. *Les chevaux* ARABES *sont essentiellement de pur sang; en eux réside la source de toute distinction, de toute amélioration.* (Ach. de Vaulab.) *Ils s'élancèrent sur les faibles sentiers tracés le long de la montagne avec la rapidité dont est doué le cheval* ARABE, *cet oiseau du désert.* (Balz.) ‖ Substantiv. *Un arabe*, pour Un cheval arabe : *Et pourtant ce coureur, ce n'est pas un* ARABE, *un anglais de pur sang.* (Th. Gaut.)

— Linguist. *La langue arabe*, et substantiv. l'*arabe*, L'idiome des peuples arabes, appartenant à la famille des langues sémitiques : *L'*ARABE *est trop savant pour l'usage vulgaire d'un peuple illettré.* (Renan.) *Les désinences finales sont une particularité antique de l'*ARABE. (Renan.) *Il n'y a plus dans l'Orient musulman qu'un seul dictionnaire composé d'*ARABE, *de turc et de persan.* (Renan.) ‖ *Arabe ancien*, Langue autrefois parlée en Arabie, et qui se divisait en deux dialectes principaux, l'himyarite et le koréisch. ‖ *Arabe littéral*, Nom donné au koréisch perfectionné par Mahomet et ses successeurs : c'est la langue sacrée et savante de tous les peuples de l'Asie occidentale et de la plus grande partie de l'Afrique. ‖ *Arabe vulgaire*, L'arabe parlé dans l'Asie Mineure, dans une partie de la Perse, quelques endroits des côtes de l'Inde, presque toute l'Afrique septentrionale et une partie de l'Afrique centrale. Les dialectes de l'arabe vulgaire n'offrent guère de différence entre eux que celle de la prononciation.

— Adjectiv. Qui est écrit, imprimé en caractères arabes : *Manuscrit* ARABE. *Dictionnaire* ARABE. *Grammaire* ARABE. *Il y a un fort grand nombre de manuscrits* ARABES *à Paris.* (H. Beyle.)

— Arithm. *Chiffres arabes*, Les dix signes de numération dont on se sert pour les opérations de l'arithmétique, et qui sont : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 0. C'est à tort qu'on les appelle ainsi, puisque les Arabes eux-mêmes les appellent *chiffres indiens.*

— **Encycl.** I. LANGUE ARABE. L'*arabe* est un des dialectes sémitiques et constitue, avec l'éthiopien, le groupe méridional de cette famille. Le berceau de cette langue est la péninsule arabique. L'époque de la formation de la *langue arabe* doit remonter à une haute antiquité. Avant Mahomet, on n'a pour document que quelques vagues traditions nationales. Les Arabes considèrent comme le créateur de leur idiome Yarab ben Kahtan, qu'ils nomment aussi Aboul Yemen. Avant Mahomet, il existait deux dialectes principaux : l'un parlé au sud, l'*himyarite;* l'autre au nord-ouest, le *koréischite.* Le dialecte himyarite, peu connu aujourd'hui, devait beaucoup se rapprocher de l'éthiopien. Le dialecte koréischite (*lissan arabi moubin*, langue arabe *claire*), grâce à Mahomet, qui l'employa dans le Koran et qui l'imposa l'épée à la main au reste de la péninsule arabique, ne tarda pas à supplanter le koréischite et d'autres dialectes intermédiaires qui tombèrent en désuétude, et à être adopté